



## Revenu Exceptionnel: comment ça marche

Par **hannibalbarka**, le 16/06/2017 à 16:29

Bonjour,

J'ai reçu des actions gratuites vers 2008 quand je travaillais avec mon ancien employeur. Suite à une OPA, le nouvel acquéreur a acheté toutes les actions y compris les miennes (je n'étais pas spécialement vendeur). j'ai voulu déclarer ce revenu exceptionnel comme revenu exceptionnel. La vente de ces actions me rapporte  $x$  € de gains d'acquisition et  $y$  € de plus-value de cession. la moyenne de mes revenus net des trois dernières années est de  $Z$  €.  $Z$  est plus grand que  $X$ , que  $Y$  mais plus petit que  $X+Y$ . Le fisc me dit que dans ce cas ces 2 revenus (acquisition et plus-value) ne peuvent être considérés comme exceptionnels car ils sont chacun plus petit que  $Z$  et la condition s'applique par catégorie et non pour le total.

Est-ce vrai?

Cordialement

Par **goofyto8**, le 17/06/2017 à 13:30

[citation] Suite à une OPA, le nouvel acquéreur a acheté toutes les actions y compris les miennes (je n'étais pas spécialement vendeur). [/citation]

Il n'est pas possible que l'on vous ait acheté les actions sans votre consentement.

Par **BrunoDeprais**, le 18/06/2017 à 16:04

Bonjour

Sans compter la contribution sociale T.

Par **hannibalbarka**, le **19/06/2017** à **12:57**

quand l'acquéreur amasse 95% des actions, il a le droit d'obliger les autres 5% de lui vendre leur actions :-(